



LA COMPAGNIE D'ARC DE CONFLANS EN JARNISY

est heureuse de vous inviter à ses concours salles du 5 et 6 décembre 2026

2 X 25 m & 2 X 18 m

et ses challenges par équipe : le trophée "Evelyne DIDIER" et "DILLENSIGER"

Site : salle des sports de Conflans en Jarnisy "Le PAQUIS" (parcours fléché)

4, rue des docteurs Grandjean - 54800 Conflans en jarnisy - 49.168449, 5.858765

Blasons

		U11 Uniquement départ A	U 13	U 15	U 18	U 21	Sénior 1, 2 et 3
Blasons arc classique	18 m	Blason de 60 à 10m	Blason de 60				Blason de 40*
	25 m		Blason de 80				Blason de 60*
Blasons arc à poulies	18 m						Trispot de 40
	25 m						Trispot de 60
Blasons Arc Nu / Arc droit	18 m				Blason de 60		Blason de 40*
	25 m						Blason de 60*

(*) Trispot sur demande

Déroulement des tirs

	Série A Samedi 06/12 Après-midi 2 X 18 m	Série B Samedi 06/12 Soir 2 X 25 m	Série C Dimanche 07/12 Après-midi 2 X 18 m
Ouverture du greffe	13h30	19h00	13h00
Echauffement & inspection du matériel	14h00	19h30	13h30
Début des tirs	14h30	20h00	14h00
Proclamation des résultats		vers 23h00	vers 18h00

Composition des équipes pour les trophées uniquement sur le concours 2 X 18 m du samedi et du dimanche

Equipe pour le trophée "Evelyne DIDIER" 3 archers maximums hommes ou/et femmes du même club avec 1 arc à poulies maxi.

Equipe pour le trophée "DILLENSIGER" 2 femmes du même club avec un arc à poulies maxi.

Rappel les trophées sont remis en jeu tous les ans. Si un club le gagne 3 années de suite il le conserve définitivement.

Attention si un archer fait plusieurs départs, seul le premier départ sera pris en compte pour le classement des challenges.

Mises

	1 départ	2 départs	3 départs
U 11 / U 13 / U 15 / U 18 / U21	8 €	12 €	16 €
Séniors 1, 2 et 3	10 €	15 €	20 €

Inscriptions

NB : Les places étant limitées à 56 archers(es) par départ et du fait du choix possible du blason pour certaines catégories les inscriptions se feront par ordre d'arrivée, merci de votre compréhension.

Bulletin réponse à retourner **avant le 30 novembre 2026**, accompagné du règlement à l'ordre de "Compagnie d'arc de Conflans" et sans oublier le type de blason souhaité.

Divers

Buvette, sandwiches, ... sur place.

Tenues conforme aux prescriptions du manuel "Règlements sportifs et arbitrage" de la FFTA consultable sur le site de la FFTA,

une attestation de licence avec photo, papier ou dématérialisée sur un support informatique type smartphone ou tablette.

Compagnie d'arc de Conflans en Jarnisy, concours du 5 et 6 décembre 2026 (2 X 25m & 2 X 18m)

.....

.....

.....

[illegible]

Bulletin réponse à retourner avant le 30 novembre 2026, accompagné du règlement à l'ordre de "Compagnie d'arc de Conflans en Jarnisy"

Contact : Mr Robert BUFFON, 49 rue de la Vallée 57535 Marange-Silvange
Adresse Mail : liliane.buffon@hotmail.fr

Téléphone portable : 06.79.88.78.08

Une confirmation d'inscription vous sera faite par mail à réception de votre bulletin d'inscription, en cas de non réception du mail de confirmation n'hésitez pas à vous rapprocher de Mr Robert BUFFON.



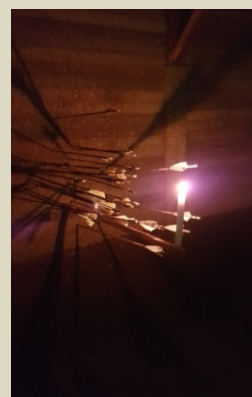
TIR A LA BOUGIE

2€ LA MISE

Unique et
ludique

partie spéciale

Après le 25 m du samedi 5 décembre 2026 au soir
Inscription sur place



Règles :

- **2€ les 3 flèches pour une partie**
- **2€ les 3 flèches pour une partie spéciale**
- **1 bougie par archer**
- **2 catégorie : hommes toutes catégories et toutes armes**
Femmes toutes catégories et toutes armes
- **Tir à 25 m sur une bougie dans le noir le plus complet**
- **Le souffle de la flèche doit éteindre la flamme (ne compte pas si la bougie est cassée)**
- **Tir en ligne et simultané**
- **Celui qui n'éteint pas sa bougie après ces 3 flèches est éliminé et ainsi de suite jusqu'au dernier**
- **Cadeaux surprise à chaque vainqueur**